

ENTREPRENEUR

MERCREDI 7 ET JEUDI 8 MAI 2014

// LESECHOS.FR

PERSPECTIVES // L'Assemblée nationale examine la semaine prochaine une loi pour donner un coup d'accélérateur à l'économie sociale et solidaire. Zoom sur un secteur où des entreprises classiques ont inventé de nouveaux modèles rentables dans des domaines jusque-là plutôt réservés aux associations.

L'économie sociale face au défi du financement

Yves Vilagines
yvilagines@lesechos.fr

Orphelin, voilà comment se sent André Dupon, le président du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) à la veille de l'examen du projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire (ESS) à l'Assemblée nationale à partir du 13 mai prochain. Benoît Hamon, ayant repris le portefeuille de l'Éducation, en a laissé les rênes à Valérie Fourneyron (lire ci-contre). « La période est curieuse. Avec ce projet de loi, Benoît Hamon a rendu visible l'ESS. Il avait une vision et un calendrier. Mais il a emporté presque toute son équipe et n'avait pas d'administration », déplore André Dupon, qui est aussi le patron du groupe Vitamine T, une belle ETI de 60 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le principal objectif de cette loi est d'accompagner une dynamique. Depuis dix ans, l'ESS a permis de créer en France 400.000 nouveaux emplois dans des activités pour l'essentiel non délocalisables. D'ici à 2020, ses besoins en recrutement sont estimés à plus de 600.000 personnes. « J'attends le changement d'échelle de l'ESS, ajoute André Dupon. Alors qu'une nouvelle génération d'entrepreneurs arrive, dont beaucoup sont issus d'écoles de commerce, ma crainte, c'est le financement. »

Difficile de changer d'échelle

Cette loi marque d'abord l'élargissement du champ de l'ESS à d'autres structures que les traditionnelles associations, coopératives, mutuelles et fondations. Les entreprises classiques pourront désormais prétendre à être « sociales et solidaires » à condition qu'elles remplissent des critères d'utilité sociale ou environnementale, de limitation de la rémunération de leurs actionnaires, de bonne gouvernance avec leurs parties prenantes, d'échelle des salaires de 1 à 7. En échange ? « Pas grand-chose, assure Arnaud Mouro, le codirecteur d'Ashoka Europe. Pour ma part, je préférerais des critères objectifs d'évaluation de l'impact social. Et de vraies contreparties. Par exemple, lorsqu'une activité sportive auprès de personnes âgées réduit le risque de fracture du col du fémur, comment partager les économies réalisées par la collectivité ? »

Jusqu'à ces dernières années, ce que l'on appelle parfois « le tiers secteur » ne se posait pas trop la question de sa lucrativité. Mais ici aussi l'argent est devenu le nerf de la guerre, qui plus est en période de réduction des subventions publiques. Du fait du désengagement de l'Etat et des collectivités, le monde non lucratif voit ses modèles éco-

Ce qu'ils en pensent



« Jusqu'à 100.000 euros, il existe beaucoup de dispositifs. Mais quand on a envie de grandir, il n'y a plus personne. »
NICOLAS HAZARD
Fondateur du Comptoir de l'Innovation.



« Une nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux arrive, mais ma crainte c'est le financement. »
ANDRÉ DUPON
Président du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves)

nomiques bousculés tandis que l'entrepreneuriat social émerge, venant brouiller les lignes. Des entreprises classiques à vocation sociale inventent de nouveaux modèles économiques rentables dans des secteurs jusque-là réservés plutôt aux associations comme le social, l'inclusion et apporte avec elles des méthodes de management et de financement dignes de start-up et de l'Internet.

L'ESS réussira-t-elle son changement d'échelle ? « L'ESS, on l'aime bien tant qu'elle reste petite, analyse Nicolas Hazard, fondateur du fonds d'investissement Comptoir de l'Innovation. Jusqu'à 100.000 euros, il existe beaucoup de dispositifs. Mais quand on a un projet industriel, qu'on a envie de grandir, de répliquer un succès en France ou à l'étranger, il n'y a plus personne. » La loi introduit plusieurs possibilités de financement : la création des certificats mutualistes et une meilleure rémunération des titres associatifs, créés en 1985 ; et, pour les entreprises, la possibilité d'agrément « Entreprise solidaire » qui donne accès à l'épargne salariale. Un système d'avances remboursables dédié à l'innovation sociale doit également être créé cet automne par bipartite avec une dizaine de régions, doté

de 20 millions d'euros sur deux ans. « Le changement d'échelle passera par de nouvelles alliances avec les financeurs », souligne Sophie Keller, coauteure d'un ouvrage (*) sur le financement. Coup de butoir libéral ou maturité économique, le débat fait rage entre les tenants du non-lucratif et ceux de l'entrepreneuriat social. Mais un mouvement est en marche avec, par exemple, l'émergence de fonds

Les chiffres

10 %

DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
Selon la définition de l'économie sociale et solidaire (statuts et/ou impact social), ce chiffre varie de 7 à 10 % du PIB.

2,33

MILLIONS D'EMPLOIS
Associations, coopératives, mutuelles et fondations sont le premier employeur du secteur social, du sport et des loisirs, le deuxième dans la finance, banque et assurance.

d'investissement spécialisés attirés par la résilience de l'ESS en période de crise – comme le souligne un rapport de l'Office international du travail pour le modèle coopératif –, et prêts à accepter des rendements moindres. Les entreprises sociales épousent donc un modèle éprouvé, celui de la levée de fonds. Toutefois, le financier Nicolas Hazard met en garde : « On mélange souvent investissement responsable et finance solidaire. Le premier relève de la RSE. Or RSE et ESS sont très différentes. La RSE compense des externalités négatives, l'ESS crée des externalités positives. » Enfin, l'ouverture aux mécanismes économiques traditionnels peut donner lieu à d'autres interrogations. Jean-Michel Caye, du BCG ajoute : « Les entrepreneurs sociaux acceptent les règles du jeu économique. On peut se poser la question des contraintes. Comment attirer par exemple des talents si l'on ne peut les rémunérer ? » On assiste donc à une confrontation entre la volonté de l'ESS de changer l'économie, et celle du capitalisme de faire accepter ses règles.

* « Stratégie et financement des entreprises sociales et solidaires », par Amandine Barthélémy, Sophie Keller et Romain Sitlitz, aux éditions Rue de l'échiquier.



INTERVIEW VALÉRIE FOURNEYRON
Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire

« L'ESS est un vecteur de redressement économique du pays »

En convalescence depuis la mi-avril en raison d'une méningite, Valérie Fourneyron a tout de même tenu à s'exprimer, en exclusivité pour « Les Echos », sur le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire, examiné la semaine prochaine à l'Assemblée nationale.

Pourquoi inclure des entreprises commerciales dans le champ de l'économie sociale et solidaire ?

L'ESS est une autre façon d'entreprendre. Ce texte montre à quel point cette économie est profondément enracinée dans l'économie réelle. Il propose une vision inclusive qui va au-delà des acteurs statutaires et historiques : associations, coopératives, mutuelles et fondations. Il l'élargit aux sociétés commerciales qui partagent les valeurs de l'ESS. Ce n'est pas seulement une économie réparatrice, c'est une économie conquérante et dynamique. Sa résilience face aux crises en est la preuve.

Le statut ne fait pas nécessairement la vertu. Face à une présomption pour les associations et coopératives, les critères pour les sociétés ne sont-ils pas trop contraignants ?

Ce texte a été l'objet d'un gros travail de collaboration et de co-construction avec toutes les familles de l'ESS, les partenariats sociaux, les élus... C'est un équilibre. On a d'abord cherché à reconnaître les exigences propres du secteur, à définir des règles impartiales, à trouver ce qui est commun, et ensuite à les appliquer aux entreprises commerciales. Le développement du secteur ne doit pas s'envisager dans une logique de compétition. Ce texte apporte une reconnaissance, une sécurisation juridique et des outils de développement.

En matière de financement, la promesse de mobiliser 500 millions d'euros sera-t-elle tenue ?

Il s'agit bien de la capacité d'engagement totale. Bipartite sera pleinement mobilisée pour l'atteindre : elle gèrera un fonds de financement de l'innovation sociale, cofinancé par l'Etat et les régions à hauteur de 40 millions d'euros sur trois ans. Ce fonds distribuera des avances remboursables à hauteur de 500.000 euros.

Un fonds de fonds soutiendra en fonds propres les entreprises de l'ESS, avec une capacité cible d'une centaine de millions d'euros. Il investira, notamment, dans un fonds d'investissement dédié aux coopératives. Enfin bipartite portera un nouveau dispositif de garantie de prêts bancaires dédié aux entreprises de l'ESS, pour une capacité d'engagement totale de 50 millions d'euros. Il faut aussi fléchir davantage l'épargne longue vers l'ESS. Je me réjouis de constater l'explosion des encours de l'épargne solidaire, passés de 600.000 euros en 2006 à 2,6 millions d'euros l'an dernier. Je veux maintenant favoriser la création de nouveaux supports d'investissement pour aller encore plus loin.

L'information préalable des salariés en cas de cession est-elle maintenue ?

Bien sûr. Globalement, nous perdons 50.000 emplois par an faute de entrepreneurs. On ne peut se satisfaire de cette situation. L'obligation d'information préalable des salariés en dessous de 250 personnes, en complément de celle des instances représentatives du personnel, donnera la possibilité de former un projet de reprise, notamment sous forme coopérative. Les règles seront d'ailleurs assouplies dans le cas précis des coopératives de production en phase d'amorçage, en leur permettant de déroger pendant sept ans à l'obligation de détenir au moins 50 % du capital.

Avez-vous un objectif de créations d'emploi ?

L'ESS est un vecteur de redressement économique du pays. Avec cette loi, la France se donne les moyens d'être leader européen dans ce domaine. Notre objectif est à la hauteur de cette ambition : la création de 100.000 emplois nets pendant la durée du quinquennat est à notre portée.

Serez-vous là pour défendre ce texte la semaine prochaine à l'Assemblée nationale ?

Je fais tout pour être présente dès le 13 mai. C'est un sujet qui me passionne. J'ai beaucoup de plaisir à avoir le champ de l'économie dans mon portefeuille ministériel.

Propos recueillis par Yv. V.

Au service de la lutte contre la précarité

EMPLOI // Les entreprises d'insertion ont démontré leur utilité sociale et leur performance économique.

Pour chaque euro investi par la collectivité dans la réinsertion, les commissaires aux comptes du groupe Vitamine T ont calculé que l'entreprise reverseait 2,45 euros en charges sociales et diverses taxes. « Un beau retour sur investissement », assure le président de ce groupe créé en 1978 et qui emploie près de 3.000 personnes pour 50 millions d'euros de chiffre d'affaires dont seulement 11,5 % sont des subventions. L'insertion par l'activité économique marie projet social et rentabilité économique. Elle intègre, par le travail, des personnes éloignées du monde de l'emploi. L'objectif est d'en faire des salariés à part entière afin de ne plus les stigmatiser comme des « cas sociaux ».

Pour ce projet social fonctionnel, les structures d'insertion ont la responsabilité de rendre leur activité économique pérenne. Et beaucoup y excellent. Parce qu'elles s'ancrent sur un marché, le plus souvent concurrentiel, elles doivent se présenter comme des entreprises classiques même pour celles constituées en association comme le Groupe Ares, spécialiste de la logistique, ou le marseillais Acta Vista dans le

« Nos clients attendent de nous un service de qualité à un prix compétitif. Qu'on leur vende de l'action sociale ne les intéresse pas. »

MICHEL PLASSART
Directeur général
d'ADC Propreté

patrimoine. « Il n'est affiché nulle part que nous sommes une entreprise d'insertion. Nos clients attendent de nous un service de qualité à un prix compétitif. Qu'on leur vende de l'action sociale ne les intéresse pas », explique sans détour Michel Plassart, directeur général d'ADC Propreté* à Nantes, qui emploie 240 salariés dont une centaine en insertion et affiche 6,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le modèle fait fi des conventions. L'entreprise est une SAS dont le capital est détenu par une association. « Ce choix nous permet de faire de l'insertion notre priorité afin de maîtriser le projet social tout en sachant que le sup-

port est l'entreprise », complète Michel Plassart. Pour rendre ce projet social pérenne, il faut qu'il soit économiquement viable car les subventions accordées par l'Etat pour les postes d'insertion ne doivent pas servir à consolider le chiffre d'affaires. « Cet argent ne représente que 5 % de notre chiffre d'affaires total. Il sert surtout à payer l'accompagnement social et la formation de nos salariés », souligne Nicolas Froissard, vice-président du Groupe SOS, le premier acteur français de l'insertion. Avec Vitamine T et ADC Propreté, il est l'un des opérateurs historiques du secteur. Après trente ans d'existence, SOS compte près de 11.000 salariés pour un chiffre d'affaires de 650 millions d'euros dont 40 millions issus de ses entreprises d'insertion.

Dans ces entreprises et associations, les bénéfices sont réinjectés pour développer de nouvelles activités qui vont créer de nouveaux emplois. Un cercle vertueux pour ces structures, mais un mix entre social et économie qui déroute parfois les pouvoirs publics. « Ils sont pourtant gagnants. En devenant salariées, les personnes ne coûtent plus un sou à la collectivité et contribuent, par leur travail, à la richesse du pays », glisse Michel Plassart. Un système efficace qui rend un service économique à tout le monde. — *Marina Al Rubaee*

*Auteur de « Travailler pour s'inclure, l'expérience d'ADC Propreté », éditions Rue de l'Échiquier.



Elisabeth Dargent, directrice de Transports Main-Forte. Photo Adrien Daste / Fondation EY

Former des chauffeurs pour les autres

Transports Main-Forte se veut une entreprise classique. Sauf qu'une fois formés, ses chauffeurs routiers sont poussés à aller travailler ailleurs.



Edouard de Broglie publiera en juillet « Dans le Noir ? Une idée lumineuse ». Photo DR

De Paris à Riyad, le resto impose son modèle

Dans le Noir ? propose une expérience sensorielle de repas dans l'obscurité, sans faire le marketing du handicap.

« Nous ne voulions pas devenir une association d'insertion, mais être identifiés comme un acteur économique à part entière », revendique Elisabeth Dargent, la directrice de Transports Main-Forte, prestataire logistique du Nord Pas-de-Calais. Une entreprise comme les autres, ou presque puisqu'elle est agréée « entreprise d'insertion ». Avec 2,8 millions d'euros de chiffre d'affaires et douze salariés permanents, elle propose 48 postes d'insertion par an, pour former et insérer de futurs chauffeurs routiers, anciens demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux. « Au bout de deux ans, nous poussons nos chauffeurs à trouver du

travail chez nos concurrents. Nous formons des chauffeurs qualifiés et compétents, très recherchés », poursuit avec fierté la directrice qui a la confiance de Norauto, Carrefour, Cristaline ou La Poste. « N'allez pas croire que je me repose sur mes lauriers. Je prends mon bâton d'entrepreneuse et je prospecte. Pour continuer, notre projet social dépend de la rentabilité économique de l'entreprise », estime-t-elle. Une synergie qui porte ses fruits : Transports Main-Forte fait partie des huit lauréats du programme Scale-up 2014, destiné aux entrepreneurs sociaux, porté par la Fondation Edmond de Rothschild et Antropia, l'incubateur social de l'Essec. — *M. A. R.*

être une entreprise qui emploie plus de 50 % de personnes handicapées sans bénéficier d'un statut protégé, c'est le choix de Dans le Noir ? Ouvert à Paris le 10 juillet 2004, le restaurant est aujourd'hui également à Londres, Barcelone et Saint-Petersbourg. Tandis que des restaurants provisoires ont été installés à Varsovie, Bangkok ou Riyad. Spa, conseil aux entreprises, événementiel... les activités se sont elles aussi enrichies. Dans le Noir ? est une belle PME internationale de 60 salariés dont la moitié de non-vooyants qui engrange 5 millions d'euros de chiffre d'affaires. A l'origine de ce succès, l'opiniâtreté d'Edouard de Broglie qui

après un repas dans l'obscurité en Suisse, décide de se lancer. Déjà patron d'une belle agence numérique, il monte un dossier de financement que 13 banques refusent. Il met alors 800.000 euros sur la table. « Si je n'avais pas eu les moyens, Dans le Noir ? n'aurait jamais vu le jour », assure Edouard de Broglie, qui a quitté l'informatique depuis. « Je suis sans doute moins riche que j'aurais pu l'être, mais tellement plus heureux. Jusqu'à maintenant, nous avons réinvesti tous les dividendes dans le développement », déclare celui qui se paie 4.000 euros brut, soit à peine 2,5 fois plus que le plus petit salaire de son entreprise. — *Yv. V.*

— Vendredi 9 mai avec Les Echos —

Les Echos
| place aux décisions |



Jean-Louis Ribes investit beaucoup dans la recherche et le développement. Photo DR

« Donner envie de travailler avec nous »

Distribution services industriels (DSI) est une entreprise adaptée de 500 personnes dont 83 % sont handicapées, avec un chiffre d'affaires en progression.

Créée en 1996 par Jean-Louis Ribes, DSI est une entreprise toulousaine détenue à 100 % par son fondateur. Entreprise adaptée, elle emploie en majorité des personnes handicapées dans la bureautique, l'impression, l'industrie, la logistique et les services. Malgré la crise, le chiffre d'affaires de cette belle PME de 500 personnes continue de progresser à 24 millions d'euros l'an dernier. 80 % des bénéfices sont générés par ses vingt premiers clients dont la plupart appartiennent au CAC 40. Jean-Louis Ribes livre le secret de sa réussite : l'humain. « Je ne recrute pas sur les compétences mais sur les aptitudes des personnes. Je suis attentif

à ce qu'elles soient formées pour leur poste et qu'on les fasse monter en compétences. Je leur fais surtout confiance ! Elles ne sont pas payées au rabais et s'impliquent davantage. Tous ces éléments rendent l'entreprise productive. C'est aussi simple que cela ! », s'exclame le président de DSI. Son leitmotiv : l'indépendance financière. Celui qui a remporté le prix de l'Entrepreneur social 2008, organisé par la Fondation Schwab et le Boston Consulting Group, investit beaucoup dans la recherche et le développement. « Il est important de donner envie aux industriels de travailler avec nous ! » et a priori, cela fonctionne. — *M. A. R.*



Domitille Flichy a créé Farinez' vous. Photo DR

Du bon pain pour que les clients reviennent

Farinez' vous a été la première boulangerie d'insertion en France. Désormais reconnue, une deuxième boutique a été financée par deux banques classiques.

C'est à l'heure du déjeuner et un sandwich à la main que Domitille Flichy eut l'idée de créer une entreprise d'insertion. « Il n'en existait pas autour du métier du pain », indique-t-elle. Cette ancienne juriste et chargée d'insertion du Conseil général des Hauts-de-Seine a donc fondé, en 2009, la SARL Farinez' vous, un lieu convivial à mi-chemin entre le quartier d'affaires de Bercy et celui de la gare de Lyon. « Et si on revient nous voir, c'est bien pour la qualité de nos produits », constate la directrice. Résultat : la boulangerie accueille plus de 400 clients par jour et a enregistré un chiffre d'affaires de 400.000 euros en 2013.

Être agréée « entreprise d'insertion » lui demande plus d'attention et plus d'effort. « Notre but est bien d'insérer des personnes sur le marché du travail en les formant à un métier. Mais c'est bien nos bénéfices qui rendent ce projet possible. Les subventions de l'Etat servent à financer les postes d'insertion et non à consolider notre chiffre d'affaires. » Comme la demande est forte, elle vient d'ouvrir une deuxième boulangerie dans le 13^e arrondissement de Paris. Et ce sont deux banques classiques qui ont financé ce nouveau point de vente. Domitille Flichy s'en réjouit : « Elles ont estimé que nous avons les reins financièrement solides. Et tant mieux ! » — *M. A. R.*

Pérenniser l'aide internationale et développer des compétences

AIDE AU DÉVELOPPEMENT //

Les entreprises sociales se sont fait une place dans un domaine autrefois réservé aux ONG.

Yunus Social Business (YSB), créé par le prix Nobel de la paix 2006 et père du microcrédit, Muhammad Yunus, est le précurseur de l'entreprise sociale à dimension internationale. YSB aide d'autres entreprises sociales à se développer. « Nous les accompagnons et les finançons grâce à des fonds d'investissement alimentés par des bailleurs, des philanthropes préteurs », explique Ipéna Lucien, consultant pour l'entreprise en Haïti. YSB a financé sept projets en Haïti (poulailler, boulangerie...) pour 1,4 million de dollars en 2013. YSB conseille aussi des entreprises (Veolia, Danone...),

des agences de développement, des ONG, principalement sur la façon de concevoir et gérer des programmes de création d'entreprises sociales.

L'international n'est aujourd'hui plus uniquement réservé aux ONG. Focus on Vision est ainsi une entreprise néerlandaise qui a développé une paire de lunettes unique et ajustable manuellement pour répondre à 80 % des besoins. En Inde, Sulabh installe depuis 1970 des toilettes dans les zones rurales et améliore le sort des intouchables, traditionnellement cantonnés au nettoyage des fosses communes. En France, Nutriset, groupe familial

basé en Normandie, a fait de la lutte contre la malnutrition aiguë son cheval de bataille dès sa création en 1986. Avec succès ! En 2013, il a généré 120 millions d'euros de chiffre d'affaires et compte 130 collaborateurs.

« Nous répondons aux besoins des humanitaires qui ne peuvent produire eux-mêmes, de manière industrielle, des produits à haute valeur nutritionnelle pour les populations affamées », dit Michel Lescanne son fondateur qui en est le seul actionnaire « afin de préserver sa liberté d'action ». Ses clients sont l'Unicef, Médecins du monde, Action contre la faim...

Tous les bénéfices sont réinvestis dans l'entreprise pour développer d'autres programmes nutritionnels en partenariat avec

l'OMS ou la Fondation de Bill & Melinda Gates. Nutriset a également cédé gracieusement ses brevets à des entrepreneurs sociaux des pays concernés par la malnutrition pour produire sur place des laits thérapeutiques et des plaquettes protéinées. En échange de l'aide financière, Nutriset entre au capital dans le seul but « de surveiller la qualité du processus de production. Nous considérons que nous faisons partie de l'ESS, même si nous ne rentrons dans aucun de ses statuts », clame Michel Lescanne qui milite pour la création d'un nouveau statut d'entreprise à objet social étendu. Car oui, parfois, l'économie associée au social n'a plus de frontières. — *Marina Al Rubaee*

Le prix Nobel de la Paix Muhammad Yunus est le précurseur de l'entreprise sociale à dimension internationale.

1001 FONTAINES

Une eau saine distribuée par des villageois



FRANÇOIS JAQUENOUD
Directeur exécutif

Association en France mais entreprises sur le terrain, 1001 Fontaines procure de l'eau saine à des communautés villageoises. L'aventure a débuté au Cambodge. L'association procure à un villageois une installation pour purifier l'eau, et une formation pour la gestion de sa petite entreprise. « Transformer un villageois en entrepreneur prend du temps. Nous leur assurons un revenu pendant la première année », assure François Jaquenoud, l'un des cofondateurs, ancien d'Accenture, qui après quatre ans de bénévolat est désormais le directeur exécutif de cette association qui emploie 5 personnes en France, et a déployé plus d'une centaine d'unités. Cette année, 1001 Fontaines investira 1,2 million d'euros sur le terrain pour

« Le modèle optimal, c'est l'exploitation familiale. »

300.000 euros de budget de fonctionnement. Chaque unité est donc une petite entreprise.

« Le modèle optimal, c'est l'exploitation familiale. Nous fonctionnons un peu comme une franchise avec l'obligation pour le franchisé de fournir une eau saine de qualité à un prix accessible à la communauté, en moyenne 1 centime d'euro le litre. Dans ces villages, les enfants ont moins de diarrhées à un âge où c'est encore mortel. » L'objectif de 1001 Fontaines est de couvrir ici à trois ans 10 % de la population rurale du Cambodge et de répliquer ce modèle à Madagascar et en Inde. — Yv. V.



Double Sens

BABYLOAN

Le microcrédit solidaire à la française

ARNAUD POISSONNIER
Cofondateur

« Pour l'instant, nous ne nous sommes jamais versé de dividendes. »

DOUBLE SENS

Le voyage en immersion utile

ANTOINE RICHARD
Cofondateur

Agence de voyages en SARL, et non pas association de tourisme solidaire, Double Sens est née de la rencontre d'Antoine Richard et Aurélien Seux, en 2006 à Rennes. Les voyages proposés mixent solidarité, découverte et loisirs dans cinq pays : Bénin, Burkina Faso, Madagascar, Equateur et Cambodge. Les voyageurs sont immergés dans une communauté et peuvent, s'ils le veulent, donner un coup de main : construction d'un bâtiment, transfert de compétences, etc. « Pour 100 euros de voyage, 38 % sont investis en local, 32 % servent à payer l'acheminement, 27 % les frais de structure en France et 3 % vont à l'aide au développement », calcule Antoine Richard.

Une trentaine de salariés Double Sens emploie une trentaine de salariés dont cinq en France, a fait voyager environ 500 personnes l'an dernier pour un chiffre d'affaires d'un peu plus de 2 millions d'euros. Entrepreneurs avant tout, les deux cofondateurs sont lauréats du réseau Entreprendre et sont hébergés à l'espace de travail collectif parisien La Ruche. « Pour l'instant, nous ne nous sommes jamais versé de dividendes », explique Antoine Richard. Nous devons d'abord rembourser nos prêts. Pour la suite, nous réfléchissons à formaliser dans nos statuts les critères de l'économie sociale et solidaire, en particulier une limitation des dividendes et de l'échelle des salaires. — Yv. V.

Personne n'y croyait. « Rien qu'un gadget de plus ! » Voici ce qu'a entendu Arnaud Poissonnier, ancien banquier de gestion de fortune et fondateur d'une plate-forme Internet de prêts solidaires. Le projet a enfin été pris au sérieux, lorsque Kiva, l'entreprise américaine dont il s'est inspiré, a pris son envol. Son équivalent français, Babyloan, naît en 2008 après avoir reçu l'autorisation d'exercer de la Banque de France et de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Gages de confiance Six ans, plus tard, la start-up compte 28.000 membres prêteurs qui ont financé 18.000 micro-entreprises dans quinze pays pour un montant de 8 millions d'euros... alors que Babyloan n'a généré, l'an passé, que 350.000 euros de chiffre d'affaires. « Nous avons rendu plausible un projet jugé infaisable et cela a aidé, socialement, des milliers de gens à travers le monde ! » s'exclame le président qui espère atteindre l'équilibre en 2017. Il se considère comme un entrepreneur social même si sa société est une SAS. Les statuts d'association ou coopératifs « imitaient la levée des fonds dans le privé », assure-t-il. Un tour de table récent a apporté 800.000 euros. Arnaud Poissonnier a obtenu deux gages de confiance : l'agrément entreprise solidaire délivré par l'Etat et le label Finansol, acteur essentiel de la finance solidaire. — M.A.R.



Le Figaro

« Nous avons rendu plausible un projet jugé infaisable. »

AVEC RÉCYLUM, RECYCLER LES LAMPES DE VOTRE ENTREPRISE, C'EST SIMPLE.

En ce moment
1 Lumibox commandée
= 10€
de bon d'achat en VOD*

PS 0006 - Récyllum - RCS Paris B 482 323 946

Choisissez une solution simple pour recycler les lampes de votre entreprise.

Avec le Service Lumibox® optez pour la sérénité : votre distributeur en fournitures de bureau, partenaire de Récyllum, s'occupe de tout, de la livraison à la reprise de votre Lumibox® pleine. C'est simple, éco-responsable et conforme à la réglementation.

Pour recevoir votre Lumibox® :
www.recyllum.com/service-lumibox **N°Azur 0810 001 777**
PRIX APPEL LOCAL

Lyreco **f** foréque **fiducial** OFFICE SOLUTIONS **Office DEPOT** **recylum** Eco-organisme à but non lucratif

*Offre valable uniquement sur la page dédiée du site recyllum.com en remplissant le formulaire ** Vidéo à la demande